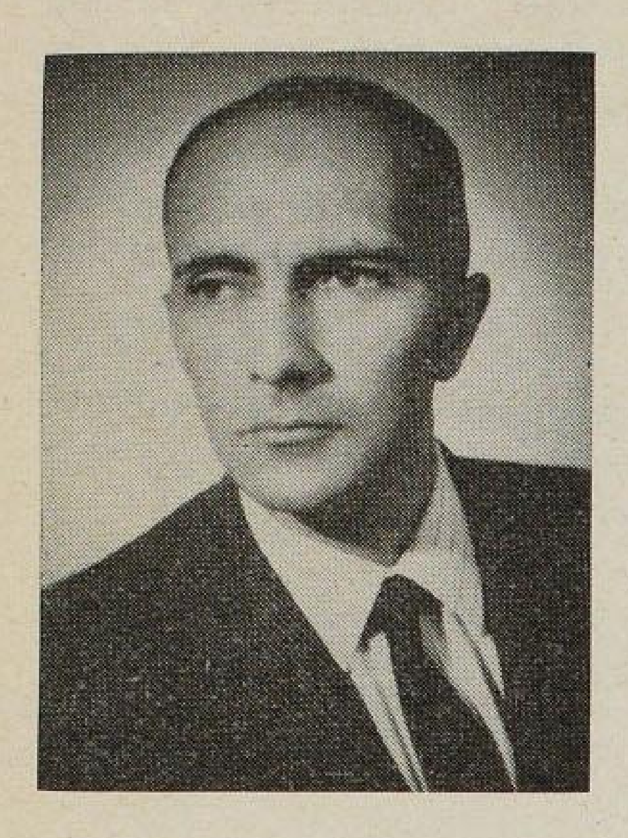
Département de la MAYENNE - Circonscription de CHATEAU-GONTIER
Elections Législatives du 23 juin 1968



Henri de GASTINES

Agriculteur

Candidat d'Union pour la Défense de la République

Suppléant :

Constant POIRRIER

Directeur commercial



Electrices, Electeurs,

Au cours de la dernière législature, la Circonscription de CHATEAU-GONTIER s'est trouvée dans la situation extraordinaire d'être la région de la Mayenne la plus fidèle au Général de GAULLE (74 % des suffrages, le 19 décembre 1965) et la seule du département qui soit représentée au Parlement par un député dont l'action essentielle consiste à créer des difficultés au Gouvernement en alignant presque constamment ses votes sur ceux de l'opposition communiste et socialiste (47 votes hostiles en 14 mois).

Cette situation répétée dans 40 circonscriptions de France a eu pour conséquence l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé une majorité, réduite à quelques voix, de réaliser pleinement les réformes indispensables pour adapter notre économie à l'évolution du monde actuel.

Le député sortant de CHATEAU-GONTIER et ses amis du groupe « Progrès et Démocratie » portent la très lourde responsabilité d'avoir, par leur attitude d'opposants systématiques et sectaires, permis au parti communiste et à ses alliés d'envisager, puis de tenter, une action révolutionnaire qui faillit bien réussir.

Il est certain que si les 40 amis de M. FOURMOND avaient accepté l'offre de Georges POMPIDOU de participer à la gestion du Pays en apportant à l'intérieur d'une majorité qui eut alors été composée de plus de 280 députés, la somme de leurs efforts constructifs et même de leurs critiques, jamais les forces marxistes n'auraient envisagé la possibilité d'un coup de force.

Le Pays aurait fait l'économie des quelques deux cents milliards de francs, qu'ont coûté ces jours de folie et nous n'aurions pas aujourd'hui le douloureux souvenir des trop nombreux affrontements qui se sont produits un peu partout en France.

Je sais bien que M. FOURMOND vous dira qu'il n'a pas voté la dernière motion de censure, je ne pense pas que ce soit là l'expression d'un courage particulier. Lorsque l'on a constamment conjugué ses efforts pour renverser le Gouvernement, il faut en assumer les conséquences, il serait vraiment trop facile de se soustraire par une volte-face de dernière heure aux responsabilités que l'on a accumulées pendant plusieurs législatures.

Habitants de la Circonscription de CHATEAU-GONTIER, le 23 juin, avant de prendre en conscience votre décision, vous aurez présent à l'esprit que l'homme qui vous représentera au Parlement ne doit pas être une sorte de super conseiller municipal animé par des soucis électoraux, mais qu'au-delà des intérêts immédiats et particuliers, il doit avoir le souci de l'intérêt supérieur du Pays.

De récents événements ont bien démontré qu'il ne servait à rien d'atteindre ici ou là, tels ou tels objectifs particuliers, économiques ou sociaux, si le contexte général se dégradait et rendait ainsi illusoires les conquêtes d'un jour.

Le 23 juin, vous donnerez vos suffrages au seul candidat dont les positions n'ont jamais varié et qui s'engage sans détour à soutenir l'action rénovatrice du futur Gouvernement à œuvrer dans le sens des réformes nécessaires sous l'autorité légitime du Président de la République.

Par sentiment et avec enthousiasme ou simplement par raison, vous apporterez tous votre soutien **au général de Gaulle.**

Henri de GASTINES

Agriculteur
Conseiller Municipal de Vimarcé
Administrateur du Syndicat des Coëvrons
(cantons de Sainte-Suzanne, Evron, Bais, Montsûrs)
Secrétaire Général du Comité Mayennais de Défense de la République
Secrétaire Fédéral Adjoint de l'U.D. Vᵉ République
Membre du Comité Directeur du M.R.P., de 1953 à 1965
Capitaine de Réserve
Chevalier du Mérite Agricole

Suppléant : **Constant POIRRIER**

Directeur commercial des Ets Bouvier, à Méral
Engagé Volontaire dans la Division Leclerc
Grand Mutilé de Guerre
Croix de Guerre 1939-1945 — Médaille Militaire

Imp. Monnier - Château-Gontier